



---

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

---



## Préambule

---

Dans ce règlement, le terme « joueuse » désigne exclusivement les pratiquantes du jeu d'échecs, de sexe féminin.

Dans ce règlement :

- FaF-CEY désigne le **Face à Face – Club d'Echecs de Yaoundé**
- AdR désigne le tournoi **Arène des Reines**

## Article 1 : L'organisation

---

**1.1.** Le FaF-CEY organise le dimanche 24 mars 2024 un tournoi d'échecs dénommé **Arène des Reines** (AdR). Le tournoi se jouera dans les locaux du restaurant Minlang Mi Ngogue, en face de la chapelle Mvog-Ada, à Yaoundé.

**1.2.** La Directrice du tournoi est Mme Estelle NGALLE

**1.3.** L'arbitrage sera assuré par :

- Eric MINALI (arbitre principal)
- Frédéric TABI ESSONO (Arbitre Assistant).

### 1.4. Programmation des parties

Date	Horaire	Activité
Samedi 17 février 2024	09h00 – 09h15	Accueil des joueurs
	09h15 – 09h30	Réunion technique
	09h30 – 09h55	Ronde 1
	09h55 – 10h20	Ronde 2
	10h20 – 10h45	Ronde 3
	10h45 – 11h10	Ronde 4
	11h10 – 11h25	Pause
	11h25 - 11h50	Ronde 5
	11h50 – 12h15	Ronde 6
	12h15 – 12h40	Ronde 7
	13h00 – ...	Remise des prix + Repas et partage d'expériences



## Article 2 : Le tournoi

---

**2.1. Appariements.** Le tournoi se jouera en 7 rondes.

Les appariements se feront au système suisse.

Les appariements se feront avec le logiciel Vega.

**2.3. Cadence de jeu.** L'AdR se jouera à la cadence de 10 minutes + 5 secondes par coup pour la totalité de la partie.

**2.4. Classement et départage.** Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème suivant :

- Victoire = 1 point
- Nulle = ½ point
- Défaite = 0 point.

En cas d'égalité, les systèmes de départages suivants seront appliqués dans l'ordre suivant :

1. Confrontation directe
2. Sonneborn-Berger
3. Buchholz Total

**2.5. Notation.** Les joueuses n'auront pas l'obligation de noter les parties, mais pourront le faire si elles le désirent.

**2.6. Retard et Forfait.** Les pendules seront déclenchées pour la première ronde à 9h30. De la première à la dernière ronde, la joueuse absente perd la partie par forfait lorsque son temps sur la pendule tombe à zéro.

**2.7. Nulle par accord mutuel.** Sauf accord de l'arbitre, les joueuses ne peuvent proposer la nulle à leur adversaire qu'après que le 30<sup>e</sup> coup ait été joué.

**2.8. Coups illégaux.** Chaque joueuse a droit à un maximum de 2 coups illégaux dans une partie. Au 3<sup>e</sup> coup illégal la partie est perdue.

**2.9.** Un coup illégal n'est comptabilisé que lorsqu'il est signalé à l'arbitre par la joueuse adverse avant que cette dernière ait elle-même joué son coup suivant.

## Article 3 : Participantes

---

**3.1.** L'Arène des Reines est un tournoi ouvert aux femmes et jeunes filles, joueuses amatrices, sans conditions d'âge, ni d'appartenance à un club.

**3.2.** Les joueuses de niveau international ne peuvent pas prendre part à ce tournoi.

**3.3.** L'inscription à l'AdR se fait en ligne sur le site web du FaF-CEY <https://www.faceface-cey.org/arene-des-reines-inscription/> ou en contactant l'un des numéro WhatsApp suivants : 699 274 091 / 693 462 859.

**3.3. Droits d'inscription.** Les droits d'inscription à l'AdR s'élèvent à 5000 FCFA par participante. Le paiement se fait :



- par Orange Money au 693 462 859 / 699 274 091
- par MTN Mobile Money au 654 510 377
- en espèces tous les samedis matins au siège du FaF-CEY (Restaurant Minlang Mi Ngogue).

**3.4. Délai de paiement.** Le délai de paiement des droits d'inscription est fixé au samedi 23 mars 2024.

## Article 4 : Prix

**4.1.** A l'issue de la dernière ronde, les joueuses seront primées tels que mentionné dans le tableau ci-dessous :

<b>ATTRIBUTION DES PRIX</b>	
<b>Première du tournoi</b>	Trophée Enveloppe de 50000 FCFA Licence FECADE 2024
<b>Deuxième</b>	Enveloppe de 30000 FCFA Licence FECADE 2024
<b>Troisième</b>	Enveloppe de 20000 FCFA Licence FECADE 2024
<b>Quatrième</b>	Enveloppe de 15000 FCFA
<b>Cinquième</b>	Enveloppe de 15000 FCFA
<b>Meilleure U18</b>	Enveloppe de 10000 FCFA Un mois de formation gratuite
<b>Meilleure U12</b>	Enveloppe de 10000 FCFA Un mois de formation gratuite

**4.2.** Les prix ne sont pas cumulables. Par exemple : si la championne a moins de 18 ans, elle reçoit le prix de vainqueur du tournoi, mais ne reçoit pas celui de Meilleure U18.

## Article 5 : Autres dispositions

**5.1.** A la fin de la partie, les deux joueuses rangent les pièces sur l'échiquier. Ensuite la joueuse vainqueur de la partie va annoncer le résultat à l'arbitre. En cas de partie nulle, les 2 joueuses vont annoncer le résultat à l'arbitre.

**5.2.** Il est interdit de sortir de la salle de jeu sans l'autorisation de l'arbitre, avant, pendant ou après une partie.

**5.3.** Il est interdit de distraire ou de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.



**54.** Les compétitrices sont tenues de se respecter mutuellement et de s'adresser les unes aux autres avec des termes courtois et polis.

**5.5.** Le non-respect des dispositions ci-dessus entraîne une sanction de l'arbitre ou de l'organisateur du tournoi.

**5.6.** Toutes les autres dispositions techniques non évoquées ici sont celles en vigueur à la Fédération Internationale des Echecs. Elles pourront être précisées lors de la réunion technique qui se tiendra avant le début du tournoi.

**L'Arbitre Principal**

Eric MINALI

**La Directrice du tournoi**

Estelle NGALLE

